Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1986)

Rubrik: Personnel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Personnel

En 1986, l'effectif moyen du personnel travaillant au siège de l'institution comprenait 580 collaborateurs, la plupart occupant un poste en relation directe avec les actions du CICR sur le terrain dans les domaines aussi divers que le soutien opérationnel, logistique, juridique, administratif ou financier, (délégués généraux, médecins, spécialistes secours, etc.).

Sur ce même terrain, une moyenne de 500 collaborateurs expatriés ont contribué en permanence au maintien et au développement des activités de protection et d'assistance dans le monde entier. De plus, une moyenne de 62 collaborateurs spécialisés, mis à disposition du CICR par différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ont participé à certaines actions spécifiques, notamment dans les domaines médical, paramédical et technique.

Le CICR a également pu compter sur la collaboration de 2 400 employés locaux pour garantir le bon fonctionnement de

ses nombreuses délégations.

Recrutement, formation

Durant la même année, le CICR a recruté 128 nouveaux collaborateurs destinés au terrain qui ont participé à l'un des 5 cours d'intégration et de formation organisés à leur intention. Pour le siège, 63 collaborateurs nouvellement recrutés ont participé à l'une des 4 journées d'accueil qui leur sont réservées chaque année.

Hormis la poursuite de l'effort de formation pour tous les collaborateurs dans les domaines spécifiques de l'assistance, l'Agence de recherches, la détention, la diffusion, le secréta-

riat, l'administration, ainsi que la gestion d'une délégation, l'accent a été mis sur l'initiation à l'informatique, les relations humaines, de même que la conduite des collaborateurs.

C'est ainsi qu'environ 800 collaborateurs, siège et terrain, ont bénéficié d'une formation complémentaire pour les besoins de leurs activités et le développement de leur potentiel.

Gestion des ressources humaines

Le CICR a poursuivi en 1986 le projet de révision de son système de classification et de rémunération. Un effort particulier a été fourni par l'ensemble de l'institution pour l'établissement d'une description de poste pour et par chaque collaborateur, puis pour l'évaluation de tous les postes par des comités composés de représentants de la hiérarchie, selon une méthode d'évaluation appliquée dans nombre d'organismes et entreprises internationaux gérant du personnel à l'étranger. Une nouvelle classification a ensuite été élaborée pour l'ensemble des fonctions, sur la base du poids des responsabilités de chaque poste.

Parallèlement, des comparaisons salariales avec des marchés de référence genevois et suisses ont été réalisées, en collaboration avec des organismes professionnels spécialisés.

Une nouvelle politique de rémunération, uniforme pour l'ensemble des collaborateurs du terrain et du siège, a été définie de manière à garantir l'équité interne, de même qu'un niveau de compétitivité acceptable sur le marché de l'emploi, tout en maintenant le caractère humanitaire du CICR dans la motivation des collaborateurs.